

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
Et de l'alimentation

Arrêté

**portant nomination au conseil d'orientation et de la formation des spécialités
santé publique vétérinaire – sciences des aliments et santé publique vétérinaire – médecine
des populations**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-65 ;

Vu le décret n° 2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 10 novembre 2020 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation des spécialités santé publique vétérinaire – sciences des aliments et santé publique vétérinaire – médecine des populations :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. Bailly (Jean-Denis) ;

M. Berny (Philippe) ;

M. Brugere (Hubert) ;

Mme Dufour (Barbara) ;

Mme Magras (Catherine) ;

Mme Ruvoen (Nathalie).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Bailleux (Nicolas) ;

Mme Champalle (Elisabeth) ;

Mme Mialet (Sylvie) ;
Mme Fontaine ep. Verdier (Edith) ;
M. Salvat (Gilles) ;
Mme Touratier (Anne).

Article 2

Les intéressés sont nommés pour un mandat d'un an.

Article 3

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 15 FEV. 2021

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation.

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL